



Mairie de Mesquer  
Place de l'Hôtel  
44420 MESQUER  
[mairie.mesquer@wanadoo.fr](mailto:mairie.mesquer@wanadoo.fr)

## DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION SCOLAIRE et PERISCOLAIRE Valable pour l'année scolaire 2015 - 2016

Informations destinées à l'ensemble des usagers déposant une demande d'inscription au service scolaire et/ou services municipaux. Ce dossier unique de demande d'inscription vous permet d'inscrire votre (vos) enfant(s) en une seule fois:

- A l'école et mise à jour des données
- Au restaurant scolaire,
- À l'accueil de loisirs 3/12 ans,
- À l'espace jeunes (Club Juniors 10-13 ans et Accueil Ados 13-17 ans),
- Aux Temps d'Activités Périscolaires (TAP).
- À l'accueil périscolaire,

**Pages 1 à 4** = Documents à conserver

**Pages 5 à 11 + annexes école** : A retourner **dûment complétées et accompagnées des justificatifs** demandés à l'adresse suivante :

Accueil de loisirs et périscolaire  
100 allée des Ormeaux

Permanences : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h15 à 12h / de 13h30 à 15h30

**Avant le 10 juillet 2015**

**Tout dossier incomplet ne sera pas traité**

### I - Pourquoi un dossier unique d'inscription ?

- ✓ Pour faciliter les démarches administratives des usagers en allégeant l'ensemble des procédures à respecter lors de chaque inscription d'un enfant à une activité.
- ✓ Pour permettre aux familles de ne communiquer qu'une seule fois l'ensemble des informations relatives à leur situation familiale.
- ✓ Pour éviter que l'utilisateur ne soit obligé de produire à plusieurs reprises une même pièce justificative lors de l'inscription d'un enfant à une ou plusieurs activités au cours d'une même année.

### II - Quelles sont les modalités d'inscription et de fonctionnement ?

#### A - Inscription scolaire

##### 1- Inscription

Une inscription scolaire doit obligatoirement être faite pour la rentrée :

- Dès la maternelle,
- Pour chaque nouvel arrivant.

##### 2- Documents

Les 3 dernières pages de ce document sont demandées par l'Académie et sont destinées à l'école.

##### 3- Fonctionnement

L'école fonctionne :

- Les lundis et jeudis de 08h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h
- Les mardis et vendredis de 08h45 à 12h00 et de 13h30 à 15h00
- Les mercredis de 09h00 à 12h00

#### 4- Ecole

Établissement	Coordonnées	Niveaux scolaires	Directrice
École Publique Hélène CADOU	220 rue de Bretagne 44420 MESQUER Courriel : <a href="mailto:ce.0441685t@ac-nantes.fr">ce.0441685t@ac-nantes.fr</a>	De la TPS au CM2	Mme Bénédicte Schneider

#### **B - Restauration scolaire**

##### **1 - Inscription**

L'inscription pour la restauration scolaire est obligatoire avant toute fréquentation. Elle est à renouveler chaque année.

##### **2 - Fonctionnement**

Le service de restauration scolaire est un temps périscolaire qui comprend l'accueil pour le repas et la prise en charge des enfants avant, pendant et après ce moment, sur la plage horaire de 12h00 à 13h20.

La restauration scolaire fonctionne :

- le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h00 à 13h20

Pas de restauration scolaire le mercredi

#### **C - Accueil de loisirs et périscolaire « Les Martins Pêcheurs » et espace jeunes**

##### **1 - Inscription**

L'inscription à l'accueil de loisirs et au périscolaire est obligatoire avant toute fréquentation. Elle est à renouveler chaque année.

##### **2 - Fonctionnement**

###### **2.1 Accueil de loisirs 3 / 12 ans :**

L'accueil de loisirs fonctionne en période scolaire et pendant les vacances scolaires ( sauf vacances de Noël), les familles peuvent inscrire leur(s) enfant(s) à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas.

***En période scolaire, L'ALSH est ouvert :***

- Le mercredi de 12h00 à 18h30 (déjeuner et après-midi)
- Le mercredi, l'accueil peut se faire de 13h15 à 13h45 pour les enfants ne prenant pas le déjeuner à l'ALSH.

***Lors des vacances scolaires, L'ALSH est ouvert :***

- Le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 07h30 à 18h30

###### **2.3 Temps d'Activités Périscolaires (TAP):**

Le Temps d'activités Périscolaires proposé dans le cadre du projet éducatif de territoire (PEDT) fonctionne en période scolaire :

- Les mardis et vendredis de 15h00 à 16h30
- Pas de TAP les lundis et jeudis

###### **2.2 Accueil périscolaire, enfant scolarisé à l'école Hélène CADOU :**

L'accueil périscolaire fonctionne en période scolaire :

- Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 07h30 à 08h45
- Le lundi et jeudi de 16h00 à 18h45
- Le mardi et vendredi de 16h30 à 18h45
- Le mercredi de 07h30 à 09h00

## **2.4 Espace jeunes (10/17 ans)**

L'espace jeunes fonctionne en période scolaire :

- Le mercredi de 13h30 à 18h30
- Le samedi de 14h à 18h30

Lors des vacances scolaires, L'Espace jeunes est ouvert

- Le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 18h30

## **D - PAI (Projet d'Accueil Individualisé)**

Les structures n'administrent aucun médicament sauf dans le cadre d'un PAI établi entre la famille, les responsables de structures et le médecin scolaire. Le PAI est un document réalisé uniquement à la demande des parents. Sans PAI, aucun régime alimentaire spécifique ne pourra être pris en compte.

## **E - La tarification et les modalités de paiement**

La restauration scolaire, l'accueil de loisirs, l'accueil périscolaire, l'espace jeunes et les Temps d'Activités Périscolaires sont des services payants dont les tarifs sont votés par le Conseil Municipal. La tarification de l'accueil de loisirs et de l'accueil périscolaire est basée sur le quotient familial.

Le règlement de ces différents services s'effectue sur facturation adressée à chaque famille.

Le paiement est possible :

- Par prélèvement automatique
- En numéraire ou par chèque
- Par chèque CESU (pour l'accueil de loisirs et périscolaire)
- Par chèque ANCV (mercredis et vacances)

## **III - Quand et comment contacter les structures ?**

<b>Mairie de MESQUER</b>	<b>Téléphone :</b> 02 40 42 51 15	<b>Courriel :</b> <a href="mailto:mairie.mesquer@wanadoo.fr">mairie.mesquer@wanadoo.fr</a>	Contact téléphonique : Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h Le mercredi et le samedi de 9h à 12h
<b>Ecole Hélène CADOU</b>	<b>Téléphone :</b> 02 40 42 55 96	<b>Courriel :</b> <a href="mailto:ce.0441685t@ac-nantes.fr">ce.0441685t@ac-nantes.fr</a>	Contact téléphonique en période scolaire : Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h (lundi et jeudi), 15h (mardi et vendredi) Le mercredi de 9h à 12h
<b>ALSH APS TAP</b>	<b>Téléphone :</b> 02 40 42 65 43 ou 06 15 58 69 12	<b>Courriel :</b> <a href="mailto:mairie.mesquer-&lt;br/&gt;enfance.jeunesse@wanadoo.fr">mairie.mesquer- enfance.jeunesse@wanadoo.fr</a>	Contact téléphonique : Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 16h30 à 18h30
<b>Restaurant scolaire</b>	<b>Téléphone :</b> 02 40 42 69 61	<b>Courriel :</b> <a href="mailto:mairie.mesquer-&lt;br/&gt;restau@wanadoo.fr">mairie.mesquer- restau@wanadoo.fr</a>	Contact téléphonique : Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 9h en période scolaire
<b>Espace Jeunes</b>	<b>Téléphone :</b> 02 51 73 92 09	<b>Courriel :</b> <a href="mailto:jeunesse.mesquer@gmail.com">jeunesse.mesquer@gmail.com</a>	Contact téléphonique : Le mardi de 10h à 12h Le jeudi de 10h à 12h et de 14h à 16h

#### IV - Quels justificatifs l'utilisateur doit-il communiquer avec le dossier à chaque nouvelle inscription ?

<b>Documents à fournir <u>en 1 seul exemplaire</u></b>	Ecole	Restauration scolaire	Accueil de loisirs, périscolaire, Espace Jeunes	Temps d'activités périscolaire (TAP)
<b>En cas de 1<sup>ère</sup> inscription scolaire</b> : photocopie d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture EDF ou de téléphone)			x	
<b>En cas de 1<sup>ère</sup> inscription scolaire</b> : photocopie du livret de famille			x	
Attestation d'assurance responsabilité civile ( <b>obligatoire</b> ) et nominative 2015 – 2016			x	
Photocopie du carnet de vaccinations				x
En cas de séparation des parents, toute pièce justificative de l'attribution du droit de garde exclusif			x	
Attestation 2015 CAF ou MSA portant le numéro allocataire			x	
Avis d'imposition sur les revenus 2014 à adresser en septembre si non allocataire CAF (pour le calcul du Quotient Familial)			x	
En cas de paiement des factures par prélèvement bancaire : • le contrat et l'autorisation de prélèvement automatique • Un relevé d'identité bancaire			Nécessaire uniquement pour la 1 <sup>ère</sup> demande de prélèvement  x	
Certificat médical d'aptitude à la pratique sportive				x
1 photo d'identité			x	

#### V - Quels justificatifs l'utilisateur doit-il fournir en cas de changement de situation en cours d'année ?

- ✓ Changement de situation familiale : toutes pièces justificatives d'un changement intervenu dans la situation familiale (naissance, mariage, divorce, droit de garde de l'enfant...).
- ✓ Déménagement : fournir un justificatif du mois dans lequel le déménagement est intervenu.
- ✓ Changement de domiciliation bancaire en cas de prélèvement automatique : un nouveau relevé d'identité bancaire et une nouvelle demande de prélèvement automatique.

Les parents doivent joindre au dossier d'inscription les documents énumérés dans le tableau récapitulatif ci-dessus.

# FICHE DE RENSEIGNEMENTS

## Valable pour l'année scolaire 2015 - 2016

Choix concerné(s) par le dossier unique d'inscription

<input type="checkbox"/> <b>1<sup>ère</sup> Inscription scolaire pour effet le : ___/___/20__</b> <input type="checkbox"/> Mise à jour dossier scolaire	<input type="checkbox"/> Accueil de Loisirs 3/12 ans (ALSH)	<input type="checkbox"/> Nouveaux Temps d'activités Péri-scolaires (TAP)
<input type="checkbox"/> Restauration scolaire	<input type="checkbox"/> Accueil Péri-Scolaire (APS)	<input type="checkbox"/> Espace jeunes 10/17 ans

### Responsable légal 1 (père, mère ou assistant familial ou tuteur légal ...)

NOM :		Prénom :	
Qualité (père, mère,...) :		Situation professionnelle :	<input type="radio"/> En activité professionnelle <input type="radio"/> Sans profession
Adresse :			
Code Postal :		Ville :	
Téléphone Fixe :		Téléphone Portable :	Téléphone professionnel :
Courriel :			

### Responsable légal 2

NOM :		Prénom :	
Qualité (père, mère,...) :		Situation professionnelle :	<input type="radio"/> En activité professionnelle <input type="radio"/> Sans profession
Adresse :			
Code Postal :		Ville :	
Téléphone Fixe :		Téléphone Portable :	Téléphone professionnel :
Courriel :			

### Régime

<input type="radio"/> Allocataire CAF (régime général)    ••••• <input type="radio"/> Régime Spécial (MSA ou Autre) <input type="radio"/> Sans Régime			
Nom et prénom de l'allocataire :		N° allocataire :	
Nombre d'enfants à charge :			
Situation Familiale : <input type="radio"/> Mariée <input type="radio"/> Couple <input type="radio"/> Célibataire <input type="radio"/> Veuf(ve) <input type="radio"/> Divorcée <input type="radio"/> Pacsé(e)			
En cas de séparation, préciser avec quel parent vit votre (vos) enfant(s) : <input type="checkbox"/> Représentant légal 1 <input type="checkbox"/> Représentant légal 2 <input type="checkbox"/> Garde alternée			
ENFANTS DE LA FAMILLE			
Nom	Prénom	Date de naissance	Scolarisé

Formulaire complété le :

Signature(s) obligatoire(s)

## FICHE SANITAIRE DE LIAISON

Enfant 1		Enfant 2		Enfant 3	
NOM :		NOM :		NOM :	
Prénom :		Prénom :		Prénom :	

### Renseignements médicaux concernant l' (les) enfant(s)

L'enfant suit-il un traitement particulier ?	L'enfant suit-il un traitement particulier ?	L'enfant suit-il un traitement particulier ?
<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Si oui, lequel ? :	Si oui, lequel ? :	Si oui, lequel ? :
Allergies ou problèmes médicaux ?	Allergies ou problèmes médicaux ?	Allergies ou problèmes médicaux ?
<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Si oui, le(s)quel(s) ? :	Si oui, le(s)quel(s) ? :	Si oui, le(s)quel(s) ? :
Date du dernier vaccin antitétanique :	Date du dernier vaccin antitétanique :	Date du dernier vaccin antitétanique :
A-t-il un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) ? : <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	A-t-il un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) ? : <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	A-t-il un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) ? : <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

### Recommandations utiles des parents

Votre enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, etc.?	Votre enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, etc.?	Votre enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, etc.?
<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Si oui, précisez :	Si oui, précisez :	Si oui, précisez :

#### Médecin de famille

Nom :		Adresse :		Téléphone :	
-------	--	-----------	--	-------------	--

Fait à :

Le :

Signature(s) :

## A compléter si nécessaire

### Personnes autorisées à prendre en charge l'enfant

3 personnes maximum à l'exclusion de tout mineur. Il est recommandé de présenter ces personnes au préalable. L'enfant sera remis à la personne désignée sur présentation d'une pièce d'identité. Il est vivement conseillé de prévenir les différentes structures en cas d'imprévu.

#### Personne 1

Nom :		Prénom :	
Téléphone Fixe :		Téléphone Portable :	
Lien avec l'enfant :			

Ami    Assistante maternelle    Grands-parents    Autre, précisez :

#### Personne 2

Nom :		Prénom :	
Téléphone Fixe :		Téléphone Portable :	
Lien avec l'enfant :			

Ami    Assistante maternelle    Grands-parents    Autre, précisez :

#### Personne 3

Nom :		Prénom :	
Téléphone Fixe :		Téléphone Portable :	
Lien avec l'enfant :			

Ami    Assistante maternelle    Grands-parents    Autre, précisez :

### Autorisation de sortie

J'autorise mon (mes) enfant(s) :

Enfant 1		Enfant 2		Enfant 3	
NOM :		NOM :		NOM :	
Prénom :		Prénom :		Prénom :	

- à quitter seul l'école à 16h le lundi et jeudi
- à quitter seul l'école à 15h le mardi et vendredi
- à quitter seul l'accueil périscolaire à \_\_\_H\_\_\_
- à quitter seul l'accueil de loisirs à :  
 12h    17h    18h30
- En période de vacances à quitter seul l'espace Jeunes à :  
 12h    17h    18h30
- En période scolaire à quitter seul l'Espace Jeunes les mercredis et/ou samedis à partir de \_\_\_H\_\_\_

- à quitter seul l'école à 16h le lundi et jeudi
- à quitter seul l'école à 15h le mardi et vendredi
- à quitter seul l'accueil périscolaire à \_\_\_H\_\_\_
- à quitter seul l'accueil de loisirs à :  
 12h    17h    18h30
- En période de vacances à quitter seul l'espace Jeunes à :  
 12h    17h    18h30
- En période scolaire à quitter seul l'Espace Jeunes les mercredis et/ou samedis à partir de \_\_\_H\_\_\_

- à quitter seul l'école à 16h le lundi et jeudi
- à quitter seul l'école à 15h le mardi vendredi
- à quitter seul l'accueil périscolaire :  
\_\_\_H\_\_\_
- à quitter seul l'accueil de loisirs à :  
 12h    17h    18h30
- En période de vacances à quitter se l'espace Jeunes à :  
12h    17h    18h30
- En période scolaire à quitter seul l'Espace Jeunes les mercredis et/ou samedis à partir de \_\_\_H\_\_\_

Je, soussigné(e)  assume la pleine et entière responsabilité de cette demande et décharge l'école et la Mairie de toute responsabilité en cas de problème survenant après la sortie de l'enfant.

Fait à :

Le :

Signature(s) :

## A compléter impérativement

### Assurance

L'enfant doit être couvert par une assurance responsabilité civile individuelle accident corporel.

Nom et adresse de la compagnie :

Je m'engage, dans le cas où mon (mes) enfant(s) est(ont) scolarisé(s), à produire chaque année l'attestation d'assurance dans le mois qui suit la rentrée scolaire.

Fait à :

le :

Signature(s) obligatoire(s)

### Attestation sur l'honneur et Autorisations

Je soussigné(e)

Représentant légal du (des) enfant(s) :

Enfant 1		Enfant 2		Enfant 3	
NOM :		NOM :		NOM :	
Prénom :		Prénom :		Prénom :	

Atteste sur l'honneur, l'exactitude des renseignements fournis et m'engage à prévenir l'école, la Mairie et le service Enfance Jeunesse de tout changement éventuel (adresse, problème de santé, situation familiale...)

Reconnais avoir pris connaissance des règlements intérieurs de l'école, des accueils de loisirs (ALSH, APS, Espace Jeunes), du restaurant scolaire et déclare approuver leur contenu et m'engage à m'y conformer.

Autorise l'ALSH/ APS « Les Martins Pêcheurs » ainsi que le club Juniors à transporter mon(mes) enfant(s) en car, en voiture ou minibus 9 places dans le cadre des activités :

Oui

Non

Autorise le droit à l'utilisation des données informatiques

Les tuteurs légaux autorisent les structures (école, ALSH, APS, Club Juniors, Restaurant scolaire) à envoyer par mail (rayer les mentions inutiles)

1) des informations liées à leurs activités (programme, courriers...)

2) Les factures mensuelles

Les structures s'engagent à ce que les données collectées ne soient pas utilisées à des fins politiques ou commerciales et à ne pas les communiquer à d'autres organismes. Conformément aux lois en vigueur, les tuteurs légaux conservent le droit de modifier à tout moment les données collectées.

Autorise les structures à utiliser les photographies de mon (mes) enfant(s) afin d'illustrer éventuellement les supports municipaux d'information, de communication (ex: bulletin et site Internet de la commune) et les supports scolaires.

Oui

Non

Autorise les responsables de la mairie à prendre en cas d'urgence les dispositions (de transport, d'hospitalisation ou d'interventions cliniques) jugées indispensables pour la santé de mon(mes) enfant(s), y compris le(s) faire transporter à l'hôpital le plus proche. Les frais médicaux et d'hospitalisation s'y rattachant seront exclusivement à ma charge.

Fait à :

Le :

Signature(s) :



## FICHE D'INSCRIPTION

Enfant 1		Enfant 2		Enfant 3	
NOM :		NOM :		NOM :	
Prénom :		Prénom :		Prénom :	
Date de naissance		Date de naissance		Date de naissance	
Lieu		Lieu		Lieu	
sexe	<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	sexe	<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	sexe	<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M
Classe		Classe		Classe	

### INSCRIPTION ANNUELLE RESTAURANT SCOLAIRE

	De 12h à 13h20			
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Enfant 1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Enfant 2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Enfant 3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Les **INSCRIPTIONS PONCTUELLES** devront être faites par mail à [mairie.mesquer-enfance.jeunesse@wanadoo.fr](mailto:mairie.mesquer-enfance.jeunesse@wanadoo.fr) ou sur le feuillet d'inscription commun aux structures (restaurant scolaire, TAP, APS) à remettre au service enfance jeunesse au plus tard le jeudi de la semaine précédente avant 10h. Les inscriptions ou annulations d'**URGENCE** peuvent être signalées avant 8h30 le jour même au 02 40 42 65 43 sur le répondeur.

### INSCRIPTION TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRE - TAP

**Changement horaires des TAP : ils ont lieu les mardis et vendredis de 15h à 16h30.**

Les inscriptions aux TAP se font exclusivement par période, de vacances à vacances. Il n'y a pas d'inscription annuelle. Les familles remplissent la fiche d'inscription aux TAP avant chaque période de vacances scolaires, distribuée dans les cartables ou par mail. Ces fiches sont également disponibles dans le hall de l'ALSH ou téléchargeable sur : [www.mesquerquimiac.fr](http://www.mesquerquimiac.fr)

Les **INSCRIPTIONS PONCTUELLES** devront être faites par mail à [mairie.mesquer-enfance.jeunesse@wanadoo.fr](mailto:mairie.mesquer-enfance.jeunesse@wanadoo.fr) ou sur le feuillet d'inscription commun aux structures (restaurant scolaire, TAP, APS) à remettre au service enfance jeunesse au plus tard le jeudi de la semaine précédente avant 10h.

### INSCRIPTION ANNUELLE ACCUEIL PERISCOLAIRE

**L'accueil périscolaire commence après les TAP, le mardi et le vendredi et après l'école le lundi et jeudi.**

	Accueil Périscolaire - matin de 7h30 à 8h45 (9h le mercredi)					Accueil Périscolaire – soir de 16h ou 16h30 à 18h45			
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Lundi 16h	Mardi 16h30	Jeudi 16h	Vendredi 16h30
Enfant 1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Enfant 2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Enfant 3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Les **INSCRIPTIONS PONCTUELLES** devront être faites par mail à [mairie.mesquer-enfance.jeunesse@wanadoo.fr](mailto:mairie.mesquer-enfance.jeunesse@wanadoo.fr) ou sur un feuillet commun (restaurant scolaire, TAP, APS) à remettre à l'accueil de loisirs périscolaire au plus tard le jeudi de la semaine précédente avant 10h. Les inscriptions ou annulations d'**URGENCE** peuvent être signalées **avant 12h le jour même**.

### **INSCRIPTION ACCUEIL DE LOISIRS 3/12 ANS**

Un programme d'animation est transmis par mail ou distribué directement dans le cartable de votre enfant (aînés).

Les inscriptions sont obligatoires à l'accueil de loisirs auprès de l'équipe d'animation, du lundi au vendredi de 16h30 à 18h30 (sauf le mercredi).

Le paiement est dû, sauf présentation d'un certificat médical, ou désinscription au plus tard :

- pour les mercredis : le lundi précédent avant 10h.
- lors des vacances scolaires : le vendredi précédent avant 10h.

### **ESPACE JEUNES (10/13 ANS et 13/17 ANS)**

Un programme d'animation est transmis par mail aux familles, distribué aux CM2, disponible en mairie et à l'accueil de loisirs.

Tous les programmes et toutes les actualités de l'Espace Jeunes sont disponibles sur le site internet.

Les inscriptions sont obligatoires auprès de l'équipe d'animation, par mail ou directement à la Gambade les mardis de 10h à 12h et les jeudis de 10h à 12h et de 14h00 à 15h30.

Pendant les vacances scolaires, l'inscription aux repas doit se faire 24h au préalable.

